

Nîmes, le 12 mai 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Départ du président du tribunal, M. Jean-Pierre Dussuet**

M. Jean-Pierre Dussuet, président du Tribunal administratif de Nîmes (4 chambres) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, a été nommé par un décret du Président de la République en date du 21 avril 2022, président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (11 chambres), à compter du 15 mai prochain.

Durant le temps passé à la tête du Tribunal administratif de Nîmes, juridiction de première instance de l'ordre administratif, M. Dussuet a veillé au bon fonctionnement de l'institution, gardienne de l'état de droit et protectrice des libertés publiques dans les trois départements (Gard, Lozère et Vaucluse) qui composent son ressort.

Malgré l'ajustement permanent qu'ont imposé les nombreux bouleversements qui ont marqué cette période (mouvement de protestation des avocats, confinement intervenu en pleine période d'instruction des protestations électorales pour les dernières élections municipales, crise sanitaire liée au Covid-19), M. Dussuet a œuvré pour optimiser les moyens alloués au tribunal, en moderniser les méthodes de travail confrontées notamment au développement du télétravail, et ainsi garantir qu'un service public de la justice administrative efficace et de qualité soit apporté aux justiciables malgré les obstacles rencontrés.

Concrètement, outre la modernisation de l'accueil et de la tenue des audiences et la mise en place d'outils de visioconférence pour renforcer le lien avec certains partenaires par des réunions en comodal, M. Dussuet a veillé à développer la médiation sur le ressort et à impulser le projet d'ouverture d'un point d'accès au droit public grâce à la signature de plusieurs conventions lors de la visite du Vice-président du Conseil d'Etat en mai 2021.

M. Dussuet quitte un tribunal en mesure de faire face aux nombreux défis qui s'annoncent à l'avenir. Parmi eux, faire face une activité en plein rebond (notamment au niveau du contentieux des étrangers, en matière d'éloignement en particulier), tout en jugeant dans les meilleurs délais les dossiers transférés par le tribunal administratif de Toulouse et préparer la réfection des locaux du tribunal afin de créer un espace de travail répondant aux nouvelles modalités d'exercice des fonctions juridictionnelles et en apportant une qualité de vie au travail optimale.

Le prochain président du tribunal, M. Christophe Ciréface, est nommé par arrêté de M. le Vice-Président du Conseil d'Etat du 17 mars 2022, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Dans l'intervalle, M. Philippe Peretti, doyen des vice-présidents, assurera les fonctions de président par intérim du tribunal.